

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

OBJECTIFS

Connaitre le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

ENJEUX

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables.
Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.
Identifier les différents modèles d'installation sous statut coopératif

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Connaître et maîtriser le régime juridique des SCOP et des SCIC et ses principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture (GAEC et EARL).
- Comprendre des intérêts de la SCOP en agriculture à travers l'exemple de la Ferme des Volonteurs.
- Comprendre des freins à la mise en place d'une SCOP à travers l'exemple de la Ferme des Volonteurs.
- Connaître et maîtriser les intérêts de la SCOP et de la SCIC en agriculture.
- Connaître et maîtriser les freins à la mise en place d'une SCOP ou d'une SCIC en agriculture.
- Savoir évaluer la faisabilité de ce statut pour sa propre ferme ou son propre projet d'installation.
- Visualiser les différents montages possibles pour des fermes collectives en coopérative
- Connaître les intérêts et les freins à monter son activité en CAE
- Comprendre les intérêts de la SCIC en agriculture à travers l'exemple de la SCIC SA le Courtil de Quincieux
- Comprendre les freins à la mise en place d'une d'une SCIC en agriculture à travers l'exemple de la SCIC SA le Courtil de Quincieux

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

- 92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations
- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Drôme

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 01/03/2025

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

Coût de la formation : 150 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets). Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou OCAPAT au tarif de 448 euros ou par les crédits CPF

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Nicolas Brumauld
nicolas@adeardrome.fr
ADEAR de la DROME
c/o Usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26 400 CREST
07 68 88 96 16

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations

NOTE : Repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
14/03/2025	Ferme Les Volonteurs 26760 Drôme	- Rémi Dalant-Welcomme, consultant de l'Urssc Un associé de la SCOP CAE des Volonteurs

		- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI)
07/03/2025	SCIC SA le Courtil de Quincieux, 26 Jérusalem 69650 Rhône	- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI) - Un associé de la SCIC SA le Courtil de Quincieux

THÈMES

- Etre acteur sur son territoire
- Autres
- S'installer en AP
- Approche globale
- Comptabilité gestion
- Foncier, juridique
- Installation
- S'associer / coopérer

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))